

DÉPOSÉE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

23 février 2012

Direction des comités
131, rue Queen, 6^e étage
Chambre des communes
Ottawa (ON) K1A 0A6
Canada

Objet : Étude du projet de loi C-11, Loi modifiant la *Loi sur le droit d'auteur*

Monsieur Glenn Thibeault,
Membres du comité législatif traitant du projet de loi C-11 (CC11),

L'Association des documentaristes du Canada/The Documentary Organization of Canada est heureuse d'avoir la possibilité de présenter cet addenda au comité législatif aux fins d'étude du projet de loi C-11, Loi modifiant la *Loi sur le droit d'auteur*.

L'Association est la voix collective des documentaristes indépendants du Canada. L'Association est une association nationale sans but lucratif dans le domaine des arts. Elle représente plus de 800 réalisateurs, producteurs et artisans du milieu documentaire, de toutes les provinces et régions du pays. L'Association encourage l'établissement d'un environnement favorable à la production documentaire et vise à renforcer ce secteur au sein de l'industrie de production cinématographique dans son ensemble.

L'addenda ci-joint propose d'accorder aux documentaristes une exemption leur permettant de contourner les mesures techniques de protection à des fins d'utilisation équitable. Nous expliquons en quoi cet addenda est conforme aux objectifs du gouvernement en matière de politique publique et nous vous proposons une ébauche de formulation de cette exemption.

Vous trouverez également ci-joint une lettre de l'International Documentary Association (IDA). Elle décrit les obstacles que devaient surmonter les documentaristes américains avant la création d'une exemption en matière de MTP, leurs efforts couronnés de succès pour obtenir une exemption semblable de la part de l'organisme US Copyright Office, et les répercussions favorables que cette exemption a eues sur l'industrie cinématographique aux É.-U.

Notre présentation comprend les éléments suivants :

1. DOC_C11 Préface et ébauche de formulation de l'exemption. PDF
 - Aperçu de l'argumentaire de l'Association relatif à l'exemption
 - Ébauche de formulation de l'exemption
2. Lettre de l'IDA traitant de la réforme canadienne du droit d'auteur. PDF

Lettre d'accompagnement de l'addenda CC11 de l'Association des documentaristes du Canada

- Lettre expliquant la création de l'exemption américaine
- Annexes comprenant des faits à l'appui tirés d'audiences portant sur la politique en cette matière.

Nous espérons que notre addenda contribuera à éclairer les problèmes auxquels notre industrie est confrontée en ce qui a trait au projet de loi C-11, et l'absolue nécessité d'une exemption pour maintenir un milieu documentaire viable et dynamique au Canada.

Si vous désirez des précisions concernant le contenu de ce dossier, n'hésitez pas à me contacter.

Je vous prie d'accepter, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Lisa Fitzgibbons
Directrice administrative

p.j. DOC_C11 Préface et ébauche de formulation de l'exemption. PDF
Lettre de l'IDA traitant de la réforme canadienne du droit d'auteur. PDF